



**Délibération du conseil municipal  
du 20 décembre 2022 - N° D2022\_66**

**Publiée sur le site internet de la commune le : 23 décembre 2022  
MASSAROTTI Yves, Maire de la commune de Vougy**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt décembre, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, Maire de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 14 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Absents : 4

Absent excusé : 1

**Absents ayant donné pouvoir : 2**

TINJOUR Denis ayant donné procuration à VALENTINI Christian

LEDRU Sindy ayant donné procuration à PASQUALIN Martine

Votants : 15 votants

Quorum atteint

Secrétaire de séance : PASQUALIN Martine

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	x		MENEGON Daniel	x		DEPOISIER Fabrice		x
LAURENSEN David	x		SCANU Stéphane	x		LEDRU Sindy		x
DUCROUX Elisabeth	x		BOUACHRAOUI Saïda	x		SIMONIN Marc		x
VALENTINI Christian		x	GENOVA Antonio	x		VOTTERO Cédric	x	
PASQUALIN Martine	x		ROGAZY Fabienne	x		GLIERE Emeline	x	
CAPRI Brigitte	x		PEPIN Nathalie	x				
TINJOUR Denis		x	AZZOPARDI Karen	x				

**OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 OCTOBRE 2022**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

CONSIDÉRANT le conseil municipal réuni en date du 27 octobre 2022 ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2022, dont chaque membre a été destinataire.

*Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

➤ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 27 octobre 2022.

La secrétaire de séance,

  
Martine PASQUALIN

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois  
et an que dessus. Pour extrait  
conforme au registre des  
délibérations du conseil municipal.*

Le maire,

  
Yves MASSAROTTI